

KOF-Studie „L'importance économique des Services publics en Suisse“ (Konjunkturforschungsstelle der ETH Zürich)

Résumé

De plus en plus fréquemment, la problématique du montant des dépenses publiques se retrouve au centre des débats. Dans ces discussions, l'on risque cependant d'oublier les avantages des prestations de service public. C'est pourquoi la présente étude examine la question de l'importance économique du "service public".

Selon une théorie économique communément admise, le marché constitue par principe un instrument efficace pour piloter et coordonner l'allocation des biens au sein de la société. Dans cette approche, l'on part du principe qu'il existe une véritable concurrence sur les marchés. Pourtant, il y a des situations dans lesquelles le marché ne garantit pas une allocation optimale des biens, situations qualifiées de "défaillances du marché".

Dans de tels cas, les interventions de l'Etat sont par principe appropriées, car elles améliorent "l'efficacité allocative", c'est-à-dire, l'approvisionnement de la société avec les biens souhaités. Dans cette approche, la répartition des revenus est considérée comme une donnée pré-établie, ce qui implique que les activités étatiques motivées par des considérations de politique distributive sont largement exclues du raisonnement, de même que par exemple les raisons d'intervention étatique ayant trait à la politique de stabilité.

Les situations de défaillance du marché les plus importantes sont les suivantes:

- Biens publics, c'est-à-dire des biens qui ne sont proposés par aucune entreprise privée et dont toute personne a l'usufruit, (p. ex. la sécurité publique);
- Monopoles naturels, c'est-à-dire des situations dans lesquelles une seule entreprise peut approvisionner aux conditions les plus avantageuses le marché (p. ex. les réseaux d'approvisionnement);
- Domaines dans lesquels l'on rencontre des effets d'externalités territoriales positifs et forts (Spillovers), raison pour laquelle des entreprises privées ne produisent pas une quantité suffisante des prestations concernées (p. ex. la formation, la santé);
- Manque d'informations lié à des agents économiques privés, qui se traduit par le fait que des privés sous-estiment l'utilité d'un bien (p. ex. la prévoyance vieillesse, la formation, le domaine culturel).

Sur la base de ces critères, l'on peut attribuer aux services publics les domaines de production suivants:

- Administration publique (y compris justice et police), défense, sécurité sociale obligatoire;
- Approvisionnement en énergies et en eau; collecte et traitement des eaux usées; Poste et transports ferroviaires;
- Système de santé et système éducatif; institutions culturelles, stations de radio.

La part de ces domaines dans le produit intérieur brut en Suisse est d'environ 22%. La part des employé-e-s des services publics par rapport au total des employé-e-s est similaire au chiffre concernant le produit intérieur brut. Cela signifie qu'un-e employé-e sur cinq travaille dans les domaines d'activité mentionnés ci-dessus. En comparaison internationale, la part de la Suisse se situe légèrement au-dessous de la moyenne; néanmoins, les différences – sauf pour la part du total des dépenses publiques – sont relativement faibles. Les études comparatives effectuées au niveau international attribuent un degré élevé d'efficacité aux services publics suisses et leur attestent une contribution importante à la qualité du site de notre pays.

Lorsqu'on examine la question de l'extension optimale des prestations de service public, il convient de faire une distinction entre les utilisations pour la consommation et les produits intermédiaires. Au niveau des utilisations pour la consommation, cette extension dépend des préférences des utilisateurs et elle est donc déterminée par des processus de décision démocratiques. En ce qui concerne les produits intermédiaires, des études d'impact peuvent fournir des points de repère par rapport à la question de savoir quelle est l'extension optimale des prestations de service public.

Les études empiriques concernant l'influence de l'activité de l'Etat sur la croissance de l'ensemble de l'économie n'ont produit que peu de résultats concluants. Cependant, elles ont mis en évidence des effets positifs dans certains domaines comme les infrastructures (transports et communications) la formation (surtout la recherche et éducation) et la santé. Notons aussi un fait surprenant: il n'est pas possible de démontrer un lien négatif entre la charge fiscale et la croissance économique. Sur le plan théorique, l'on s'attendrait à un lien inversé en forme de U entre les dépenses publiques et la croissance économique, avec des effets positifs jusqu'à un seuil optimal et des effets négatifs après ce seuil. Les estimations de ce seuil optimal aboutissent également à une dispersion assez large des résultats. Il n'y a pas lieu de supposer que ce seuil soit dépassé en Suisse.

La mise à disposition de prestations de service public peut par principe également se faire par le biais de privés. Cependant, pour garantir les intérêts de la collectivité, il est nécessaire de disposer d'une surveillance régulatrice, qui doit être plus ou moins étroite en fonction l'importance spécifique ou stratégique de la tâche considérée. Les coûts que cela engendre compensent largement les éventuels avantages d'une privatisation. Sur le plan empirique, il n'est pas possible de prouver de manière concluante que les privatisations ont pour effet une augmentation de l'efficacité. Le facteur déterminant est par contre l'étendue de la concurrence sur ou pour le marché en question. Dans le secteur public, il est également possible d'obtenir une augmentation de l'efficacité au moyen de réformes utilisant des éléments comparables à ceux du marché. C'est pourquoi la question de savoir si la production privée est supérieure à la production publique sur le plan de l'efficacité doit être clarifiée de manière approfondie dans chaque cas particulier.

